



CIRCULAIRE DGAFP DU 5 MAI 2026 SUR LA HAUSSE DES CARBURANTS :

FO JUSTICE EXIGE UNE APPLICATION IMMÉDIATE SUR LE TERRAIN !

TRAVAILLER NE DOIT PAS COÛTER UNE FORTUNE !

Face à l'explosion continue des prix à la pompe, les trajets domicile-travail rognent chaque jour un peu plus le budget de **L'ENSEMBLE DES AGENTS** du **Ministère de la Justice**. Que l'on habite près ou loin de son service, la facture de carburant est devenue un étouffoir financier insupportable pour tous. Travailler ne doit pas coûter plus cher que cela ne rapporte !

La **circulaire DGAFP du 5 mai 2026** relative à l'adaptation des modalités de travail et de déplacements professionnels confirme la légitimité des alertes portées par **FO Justice**. Le cadrage réglementaire existe : **il est désormais plus qu'urgent de le mettre concrètement en pratique !**

CE QUE PRÉVOIT LA CIRCULAIRE ET CE QUE FO JUSTICE EXIGE :

- **Augmentation et assouplissement du télétravail :**
 - Traitement prioritaire et rapide de l'ensemble des demandes d'augmentation de la quotité de télétravail.
 - Dépassement temporaire des plafonds habituels pour autoriser le télétravail partout où les missions le permettent, afin de limiter les déplacements hebdomadaires.
- **Aménagement des horaires et des cycles de travail :**
 - Possibilité de concentrer le temps de travail (ex. semaine de 4 jours) afin de supprimer un aller-retour hebdomadaire pour les personnels concernés.
- **Réduction drastique des déplacements professionnels évitables :**
 - Bascule prioritaire des réunions, formations et instances en visio ou audioconférence.
 - Limitation stricte des déplacements routiers aux seules interventions de terrain indispensables.
- **Soutien financier et information :**
 - Communication claire et rapide sur la revalorisation des dispositifs d'aide (Forfait Mobilités Durables, indemnités kilométriques et aides financières).

NOS REVENDICATIONS SONT CLAIRES :

1. **Aucun blocage hiérarchique !** L'administration doit cesser de tergiverser : l'ouverture de négociations locales et la mise en œuvre des aménagements doivent être immédiates dans tous les services.
2. **Une prise en compte globale de la galère de TOUS les personnels**, sans distinction ni discrimination selon la distance de leur domicile.
3. **Des compensations financières réelles et renforcées** pour l'ensemble des agents occupant des postes non télétravaillables (garde, accueil, interventions de terrain).

NE LAISSONS PAS LA CIRCULAIRE DU 5 MAI 2026 RESTER LETTRE MORTE !

FO Justice invite l'ensemble des collègues à faire remonter sans délai leurs demandes d'aménagement de temps et d'organisation du travail auprès de leur hiérarchie.

En cas de refus, de frein administratif ou de silence de la hiérarchie, contactez immédiatement vos délégués locaux FO Justice.

Ensemble, faisons respecter nos droits et défendons notre pouvoir d'achat !

Vos représentants syndicaux FO Justice à vos côtés.